Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

CONFÉRENCE

14 mars 2024

17h30 - 19h15
Gide - 15 rue de Laborde - 75008 Paris

La globalisation dans tous ses états

Animateurs
Jérôme Kullmann et Luc Mayaux
Et Madala Diaby, Risk Manager, Suez

Seront débattus notamment les sujets suivants :

La globalisation saucissonnée ?
- par cause technique / fait dommageable
obligations « individualisées » : Cass. 2e civ., 6 juillet 2023, n° 21-25951
- par assuré pour compte ? par assuré d'un contrat collectif ?
- par chantier ?
Cass. 3è civ., 18 janvier 2023, n°21-20.365

La globalisation avec passé connu et après subséquente ?
- les faits dommageables : passé inconnu... et passé connu ?
Cass. 2e civ., 6 juillet 2023, n° 21-25951
- les réclamations de l'après garantie subséquente ?
fiche d'information établie par l'annexe à l'article A. 112

La marge de liberté contractuelle
- l'adoption de la globalisation légale
Assurance de choses : Cass. 2e civ., 13 juin 2019, no 17-26.171
Assurances de personnnes ?
- la date de réalisation de la globalisation : 1er fait dommageable ou 1ère réclamation ?

Un cocktail réunira les participants à l'issue de la conférence

La participation à la conférence est gratuite, mais la qualité de membre de l'AIDA France et l'inscription sont obligatoires.

Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

CONFÉRENCE
14 mars 2024
17h30 - 19h15
Gide - 15 rue de Laborde - 75008 Paris

La globalisation dans tous ses états

INSCRIPTION

Prénom

Nom

Fonction

Organisme

Adresse

Téléphone

e-mail

Atteste être membre de l'AIDA-France et être à jour de sa cotisation*

Assistera au cocktail OUI NON

La participation à la conférence est gratuite, mais la qualité de membre de l'AIDA France* et l'inscription sont obligatoires.

Date limite d'inscription : 6 mars 2024, en envoyant ce formulaire à Madame Valérie Vasseur-Demaizière : *v.vasseur-demaiziere@franceassureurs.fr*

Les inscriptions ne seront plus acceptées lorsque la capacité d'accueil sera atteinte.

Un contrôle d'identité à l'entrée de la conférence sera effectué.

**** Formulaire de candidature ci-après***

Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

DEMANDE D'ADHESION A L'AIDA-FRANCE
en qualité de membre individuel

Prénom :

Nom :

Fonction :

Entreprise :

Secteur d'activité :

Formation (universitaire, ...) :

Situation professionnelle et âge (*rayer les mentions inutiles*) :
- étudiant et trois premières années d'activité professionnelle
- plus de 3 années d'activité professionnelle et jusqu'à 40 ans
- plus de 40 ans

Adresse professionnelle :

Adresse personnelle (*facultatif*)

Téléphone :

e-mail (*obligatoire*) :

Date et signature

Formulaire à retourner à Madame Valérie Vasseur-Demaizière :
v.vasseur-demaiziere@franceassureurs.fr

Si votre candidature est acceptée, le règlement de la cotisation devra être effectué pour devenir membre de l'AIDA France :
- étudiant et trois premières années d'activité professionnelle : 20 euros
- plus de 3 années d'activité professionnelle et jusqu'à 40 ans : 50 euros
- plus de 40 ans : 100 euros